

SECTION 1: Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

1.2. Utilisations identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation industrielle/Professionnelle : Industrielle
Pour utilisation professionnelle uniquement
Utilisation de la substance/mélange : Pour utilisation professionnelle uniquement

1.2.2. Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

Bisco, Inc. 1100 W Irving Park Road, Schaumburg, IL 60193 USA
1-847-534-6000, pendant les heures normales d'ouverture
www.bisco.com

Représentant européen:

Bisico France, 120, allée de la Coudoulette, 13680 Lançon de Provence, France
Téléphone: 33-4-90-42-92-92

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC – 24/24 Centre d'appel d'urgence matières dangereuses
Appels locaux: 1-800-424-9300 hors U.S.A.: 1-703-527-3887, les appels en PCV sont acceptés

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (orale) H302
Peau Corr. 1A H314

Le libellé complet des mentions de danger H est mentionné en SECTION 16

Les dangers physiques et les effets néfastes sur la santé et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes (CLP) :



GHS05

Mentions d'avertissement (CLP) : Corrosif, Toxique, Sensibilisant
Composants dangereux : phosphoric acid, conc=85%
Mentions de danger (CLP) : H302 – Nocif en cas d'ingestion
H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence (CLP) : P264 – Se laver les mains soigneusement après manipulation
P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 – Utiliser uniquement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P301+P330+P331 – EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P305+P351+P338 - IF IN EYES: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

P321 – Traitement spécifique (voir premiers secours sur cette étiquette)
P330 – Rincer la bouche
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations locales/nationales

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
phosphoric acid, conc=85%	(n° CAS) 7664-38-2 (n° CE) 231-633-2 (n° CE index) 015-011-00-6	30 - 50	C; R34
Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	Teneurs maximales spécifiques	
phosphoric acid, conc=85%	(n° CAS) 7664-38-2 (n° CE) 231-633-2 (n° CE index) 015-011-00-6	(10 =< C < 25) Xi;R36/38 (C >= 25) C;R34	
Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
phosphoric acid, conc=85%	(n° CAS) 7664-38-2 (n° CE) 231-633-2 (n° CE index) 015-011-00-6	30 - 50	Peau Corr. 1B, H314
Dénomination	Identificateur produit - type et numéro	Teneurs maximales spécifiques	
phosphoric acid, conc=85%	(n° CAS) 7664-38-2 (n° CE) 231-633-2 (n° CE index) 015-011-00-6	(10 =< C < 25) Yeux Irrit. 2, H319 (10 =< C < 25) Peau Irrit. 2, H315 (C >= 25) Peau Corr. 1B, H314	

Pour le texte intégral des mentions H et des phrases R : voir la SECTION 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description of first aid measures

- Mesures générales : Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si vous vous ne sentez pas bien, consultez un médecin (montrez l'étiquette si possible).
- Mesure en cas d'inhalation : Si la respiration est difficile, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre ANTIPOISON ou un médecin.
- Mesure en cas de contact avec la peau : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. Appeler immédiatement un centre ANTIPOISON ou un médecin. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- Mesure en cas de contact avec les yeux : Rinçage immédiatement avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre ANTIPOISON ou un médecin.
- Mesures en cas d'ingestion : Boire beaucoup d'eau. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre ANTIPOISON ou un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/blessures : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Symptômes /blessures après ingestion : Ingérer une petite quantité de ce produit porte gravement atteinte à la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, vaporisateur d'eau, sable.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau.

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information supplémentaire disponible

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte anti-incendie : Utilisez le vaporisateur d'eau ou le brouillard pour rafraîchir des contenants exposés. S'exercer avec prudence en luttant avec un feu d'origine chimique. Empêcher l'eau utilisée pour lutter contre l'incendie d'atteindre l'environnement.
- Protections à porter : Ne pas entrer dans la zone en feu sans équipement de protection approprié comprenant un équipement respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Moyens généraux : Evacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Equiper l'équipe de nettoyage de protections appropriées.

Mesures d'urgence : Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute contamination des égouts ou eaux publiques. Prévenir les autorités si le liquide contamine les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et de nettoyage

Procédure de nettoyage : Par balayage ou au moyen d'une pelle dans des containers appropriés. Minimiser la production de poussières. Stocker à l'écart d'autres matériaux.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour la manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sûre : Éviter tout contact avec la peau. Laver les mains et toute zone exposée avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le lieu de travail. Fournir une bonne ventilation dans la zone de manipulation afin d'éviter la formation de vapeur. Éviter de respirer la poussière, émanations, gaz, fumées, les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

Température de manipulation : 20 – 25°C.

Moyens d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les mains abondamment après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Respecter la réglementation applicable.

Conditions de stockage : Maintenir dans le récipient d'origine fermé de manière étanche en un lieu frais et ventilé.

Matières incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matériaux incompatibles : Sources d'ignition. Lumière directe du soleil.

Température de stockage : 20 – 25°C.

7.3. Utilisations(s) finale(s) particulières (s)

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)		
EU	IOELV TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
EU	IOELV STEL (mg/m ³)	2 mg/m ³
Belgique	Limit value (mg/m ³)	1 mg/m ³
Belgique	Short time value (mg/m ³)	mg/m ³
France	VME (mg/m ³)	Acide phosphorique, 1 mg/m ³ ; France; Mesurée ou calculée par rapport à une période de référence de 8 heures; VRI: Valeur réglementaire indicative
France	VME (ppm)	Acide phosphorique, 0.2 ppm; France; Mesurée ou calculée par rapport à une période de référence de 8 heures; VRI: Valeur réglementaire indicative

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)		
France	VLE (mg/m ³)	Acide phosphorique, 2 mg/m ³ ; France; Court terme; VRI: Valeur réglementaire indicative
France	VLE (ppm)	Acide phosphorique, 0.5 ppm; France; Court terme; VRI: Valeur réglementaire indicative
Les Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (mg/m ³)	Fosforzuur, 1 mg/m ³ ; Netherlands; Time-weighted average exposure limit 8 h; Public occupational exposure limit value
Les Pays-Bas	Grenswaarde TGG 8H (ppm)	Fosforzuur, 0.25 ppm; Netherlands; Time-weighted average exposure limit 8 h; Public occupational exposure limit value
Les Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (mg/m ³)	Fosforzuur, 2 mg/m ³ ; Netherlands; Short time value; Public occupational exposure limit value
Les Pays-Bas	Grenswaarde TGG 15MIN (ppm)	Fosforzuur, 0.49 ppm; Netherlands; Short time value; Public occupational exposure limit value
United Kingdom	WEL TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
United Kingdom	WEL STEL (mg/m ³)	2 mg/m ³
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	1 mg/m ³
USA - ACGIH	ACGIH STEL (mg/m ³)	3 mg/m ³

8.2. Contrôle de l'exposition

Equipement de protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Port de gants de protection
Protection des yeux et du visage	: Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de protection ou écran facial
Skin and body protection	: Porter des habits de protection appropriés
Protection des voies respiratoires	: En cas d'aération inadéquate porter des protections respiratoires
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Information sur les propriétés physiques et chimiques

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Vert.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Non disponible
pH	: <1
Taux d'évaporation (butylacetate=1)	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Solubilité	: Non disponible
Log Pow solubilité différentielle	: Non disponible
Viscosité, cinématique	: Non disponible
Viscosité, dynamique	: Non disponible
Propriétés explosives	: Non disponible
Propriétés comburantes	: Non disponible
Limites d'explosion	: Non disponible

9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique produit des vapeurs corrosives

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil. Températures très hautes ou basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Emanations. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. La décomposition thermique produit des vapeurs corrosives

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Nocif en cas d'ingestion.

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

LD50 orale rat	1530
----------------	------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
pH: <1.

Lésions oculaires graves /irritation oculaire : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves, catégorie 1
pH: <1.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Carcérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets potentiels négatifs sur la santé et symptômes : Selon les données disponibles, le critère de classification n'est pas rempli

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)

LC50 fishes 1	138 mg/l (96 h; Pisces; substance pure)
LC50 other aquatic organisms 1	100 - 1000 mg/l (96 h; Protozoa; substance pure)
LC50 fish 2	100 - 1000 mg/l (Pisces; substance pure)
LC50 other aquatic organisms 2	240 mg/l (substance pure)
TLM fish 1	138 ppm (24 h; Gambusia affinis; substance pure)
Tolérance limite autres organismes aquatiques 1	100 - 1000, (96 h; Protozoa; substance pure)
Tolérance limite autres organismes aquatiques 2	240 mg/l (Pure substance)

12.2. Persistance et dégradabilité

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)

Persistance et dégradabilité	Biodégradabilité: non applicable. Pas de données disponibles portant sur la mobilité des composants.
Demande biochimique en oxygène (BOD)	Non applicable
Demande chimique en oxygène (COD)	Non applicable

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37	
DTho Demande théorique en oxygène	Non applicable
BOD (% de DTho)	Non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulative

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
phosphoric acid, conc=85% (7664-38-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information supplémentaire disponible

12.6. Autres effets néfastes

Informations supplémentaires : Eviter la contamination de l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Jeter de manière sûre en accord avec la réglementation locale/nationale.
Ecologie - déchets : Eviter la contamination de l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En accord avec ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Numéro ONU (ADR) : 1805
Numéro ONU (IMDG) : Non applicable
Numéro ONU (IATA) : 1805
Numéro ONU (ADN) : Non applicable
Numéro ONU (RID) : Non applicable

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

Nom d'expédition (ADR) : PHOSPHORIC ACID, LIQUID
Nom d'expédition (IMDG) : Non applicable
Nom d'expédition (IATA) : Non applicable
Nom d'expédition (ADN) : Non applicable
Nom d'expédition (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger (ADR) : 8
8



IMDG

Classe(s) de danger (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger (IATA) : 8

ADN

Classe(s) de danger (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger (RID) : Non applicable

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: III
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

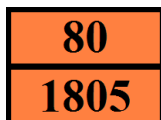
14.5. Dangers pour l'environnement

Dangerous for the environment	: Non
Marine polluant	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport terrestre

Code de classification (ADR)	: C1
Quantités limitées (ADR)	: 5L
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Instructions emballages (ADR)	: P001, IBC03, LP01, R001
Mixed packing provisions (ADR)	: MP19
Citerne transportable et container pour vrac	: T4
Instructions (ADR)	
Citerne transportable et container pour vrac	: TP1
Dispositions spéciales (ADR)	
Code citerne (ADR)	: L4BN
Véhicule pour transport de citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Dispositions spéciales pour le transport - Opération (ADR)	: V12
Numéro d'identification de danger (code Kemler)	: 80
Plaque orange	:



Code de restriction en tunnel (ADR)	: E
Code d'action d'urgence EAC	: 2R

14.6.2. Transport par mer

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par navigation intérieure

Règlementé par l'ADN	: Non
----------------------	-------

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID)	: Non
--------------------------	-------

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention de MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Information réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Dispositions communautaires

Ne contient aucune substance de l'annexe XVII des restrictions sous REACH

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37 n'est pas un produit de la liste REACH

Ne contient aucune substance éligible à la liste REACH

Ne contient pas de substances REACH Annexe XIV

15.1.2. Réglementations nationales

Aucune information supplémentaire disponible

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

Uni-Etch/Select HV Etch/Etch 37

Fiche de données de sécurité

Selon le Règlement (UE) n° 453/2010

SECTION 16: autres informations

Sources de données : Règlement (CE) n° 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONCEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Autres informations : Aucune.

Libellé complet des phrases R-, H- et EUH:

Acute Tox. 4 (orale)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Peau Corr. 1A	Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1A
Peau Corr. 1B	Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
R34	Provoque des brûlures
C	Corrosif

FDS EU (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur notre connaissance actuelle et sont destinées à décrire le produit dans le cadre de la santé, la sécurité et des contraintes environnementales uniquement. Dès lors, elles ne devraient pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.